

Orientation d'aménagement : zone d'extension Sud-Est



La zone d'urbanisation future située au Sud-Est de la zone urbaine est destinée à l'implantation d'habitations.

La partie Sud de cette zone (1AUs) est destinée à l'implantation d'équipements.

L'accès à la zone s'effectuera à hauteur du carrefour entre la RD116 et le chemin rural.

Un cheminement pitonnier pourra rejoindre le centre ville, à travers les équipements sportifs

-  Zone urbaine existante
-  Espace agricole et naturel
-  Zone d'urbanisation future
-  Equipements publics
-  Accès
-  Liaison piétonne
-  Voie principale
-  Voie secondaire

